



Paris, le 1er février 2023

Communiqué de presse du Bureau exécutif d'EELV

La lutte contre les violences faites aux femmes est un engagement fort de notre parti.

Nous sommes le premier parti politique à nous être engagé sur ces questions et à avoir créé en 2016, dans un contexte de vide juridique et de carence de la justice, une procédure interne au parti pour accueillir, en toute confidentialité, sécurité et indépendance, la parole des victimes, pour les accompagner et les protéger.

La Cellule d'enquête et de sanction sur le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes d'EELV (<https://www.eelv.fr/stop-harcelement/>), opérationnelle depuis 2018, est composée de membres bénévoles adhérent-e-s du parti, obligatoirement formé-e-s sur ces questions. Elle est assistée des services d'une avocate à leur demande.

La Cellule est astreinte à respecter scrupuleusement le protocole dont les termes sont publics. Ce protocole a été établi avec l'accompagnement et l'expertise d'associations spécialisées et reconnues sur le sujet.

Nous rappelons que chacune et chacun dispose de la possibilité de solliciter la Cellule. Cette dernière n'est en mesure d'accomplir justement sa mission que dans un cadre de confiance, de confidentialité et de sérénité.

Fin juin 2022, la Cellule a été rendue destinataire d'un mail de l'ex-compagne de Julien Bayou mettant en cause ce dernier.

Personne d'autre n'a saisi la Cellule au sujet de Julien Bayou.

Les conditions pour l'application du protocole n'ont pas pu être trouvées et l'audition initiale, point de départ de l'investigation, n'a pas pu avoir lieu.

Ne pouvant donc pas mener à bien son enquête, la Cellule a décidé de clore ce dossier.

Cette situation n'est évidemment satisfaisante pour personne et nous regrettons les conséquences humaines difficiles que cette procédure et son exposition médiatique ont pu avoir.

Le Bureau exécutif d'EELV